

**COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 19 JANVIER 2015

L'Assemblée Communale s'est réunie le 19 janvier 2015 à 17 heures, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question 12), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI (jusqu'à la question 12 incluse), Mme Danielle DARD, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Abdel GHEZALI, Mme Pauline JEANNIN, Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question 17 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, M. Michel VIENET, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire : Mme Carine MICHEL.

Absents : M. Thibaut BIZE, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question 11 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI (à compter de la question 13), M. Cyril DEVESA, M. Dominique SCHAUSS, Mme Laetitia SIMON, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question 18).

Procurations de vote : M. Thibaut BIZE à Mme Elsa MAILLOT, M. Patrick BONTEMPS à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question 11 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI à M. Nicolas BODIN (à compter de la question 13), M. Cyril DEVESA à M. Anthony POULIN, M. Dominique SCHAUSS à Mme Danielle DARD, Mme Laetitia SIMON à Christophe LIME.

<<<<>>>>

En préambule M. le Maire a souhaité que ce premier Conseil Municipal de 2015 soit marqué par la mémoire des victimes de l'épicerie Casher de la porte de Vincennes et de Charlie Hebdo, et placé sous l'hommage rendu aux citoyens, aux journalistes, aux policiers, aux employés de collectivité qui sont tombés sous les balles d'obscurantistes et de barbares.

Il s'est réjoui que Besançon ait su répondre avec force et vigueur avec plus de 30 000 personnes dans ses rues, dans un grand mouvement d'union, mais aussi qu'aucune polémique stérile ne soit venue entacher ce moment et les rassemblements.

En hommage aux victimes, une minute de silence a été observée.

Il a évoqué le contexte actuel difficile et les décisions du gouvernement à venir.

Il a souhaité que les débats à venir soient sereins, abordant des sujets sérieusement sans démagogie, argumentés et constructifs.

Il a rendu hommage au Président du Tribunal de Grand Instance M. Saint-Léon, suite à son décès brutal, en saluant la mémoire de ce grand magistrat.

CONSEIL MUNICIPAL

1. **Exercice 2014** - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2322.2 du Code Général des Collectivités Territoriales

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a pris acte de ce bilan.

2. **Modification des attributions des Commissions générales n° 3 et n° 7**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de statuer favorablement sur l'adaptation des domaines de compétences des Commissions n° 3 et n° 7.

FINANCES - RESSOURCES BUDGETAIRES

3. **Exercice 2014** - Décision Modificative n° 4

A la majorité des suffrages exprimés (12 contre et 2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé de voter la décision modificative n° 4 par chapitre et par nature et de manière globale.

4. **FEDER 2014-2020 volet urbain** - Information sur l'appel à projets régional et validation du plan d'actions bisontin

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a :

- pris connaissance des éléments de réponse à l'appel à projets,
- validé le plan d'actions proposé.

5. **Ressources budgétaires pour 2015** - Fixation de divers tarifs, taxes et droits - Modificatif et additif à la délibération du 11 décembre 2014

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur le modificatif et l'additif à la délibération du 11 décembre 2014 relative aux tarifs, taxes et droits pour 2015.

DOMAINE

6. Bail emphytéotique du 29 janvier 1998 au profit d'Aktya pour un local et une cour, 10 rue Picasso - Résiliation anticipée du bail

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver la résiliation anticipée du bail emphytéotique du 29 janvier 1998,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer tout document intervenant pour acter cette réalisation.

M. LE MAIRE, M. BODIN et M. MORTON n'ont pas pris part au vote.

7. Centre International de Séjour (CIS) - Ethic Etapes - Subvention 2015

A la majorité des suffrages exprimés (2 contre - 2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé de confirmer au titre de l'année 2015 l'attribution au Centre International de Séjour de la subvention annuelle de 120 000 €.

M. LE MAIRE n'a pas pris part au vote.

RESSOURCES HUMAINES

8. Signature du Handi Pacte Franche-Comté

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur le pacte régional Handi Pacte Franche-Comté,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer la charte d'Handi Pacte Franche-Comté.

VIE DES QUARTIERS

9. Dispositif Tickets Loisirs Vacances - Bilan 2014 - Règlements 2015-2016

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le principe et la mise en œuvre du Dispositif Tickets Loisirs Vacances, y compris les dispositions particulières, pour 2015,
- d'approuver les règlements de fonctionnement et d'attribution des différents «tickets»,
- d'autoriser M. le Maire à signer les conventions à intervenir avec les associations concernées.

M. GHEZALI, M. LEUBA et M. DAHOUI n'ont pas pris part au vote.

10. Location de matériels événementiels - Modification de la délibération du 18 septembre 2014

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de prendre acte de la modification du nombre de nouveaux adhérents au groupement de commande pour la location de matériels événementiels,

- de se prononcer sur l'adhésion du SYBERT au groupement de commandes constitué initialement entre la Ville de Besançon, la CAGB et le CCAS pour la location de matériels événementiels,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant à la convention constitutive du groupement de commandes,

- de s'engager à inscrire au budget les crédits nécessaires.

CULTURE

11. Musées du Centre - Dépôts-vente dans les boutiques

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le principe du dépôt-vente dans les boutiques des Musées du Centre,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions se rapportant aux dépôts-ventes dans les boutiques des Musées du Centre.

MISSION TRANQUILLITE PUBLIQUE / POLICE MUNICIPALE

12. Stratégie Territoriale de Prévention de la Délinquance 2015-2017

A l'unanimité des suffrages exprimés (14 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le projet de stratégie territoriale de prévention de la délinquance,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

13. Stratégie municipale pour la tranquillité publique

A la majorité des suffrages exprimés (2 contre, 12 abstentions), le Conseil Municipal a décidé d'approuver la nouvelle stratégie municipale en matière de Tranquillité Publique.

14. Mise en place du Procès-Verbal électronique - Demande de subvention

A la majorité des suffrages exprimés (2 contre), le Conseil Municipal a décidé :

- la mise en place du procès-verbal électronique,

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention et à solliciter une subvention auprès de l'Etat.

15. Convention de coordination de la Police municipale et des forces de sécurité de l'Etat

A la majorité des suffrages exprimés (2 contre), le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire à signer la convention de coordination de la Police municipale et des forces de sécurité de l'Etat à intervenir.

MISSION LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

16. Festival de cinéma HORS-CLICHES (Association La Malle des Indes)

A l'unanimité des suffrages exprimés (14 abstentions), le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur l'attribution d'une subvention de 800 € à l'Association «La Malle des Indes» pour l'organisation du festival de cinéma HORS-CLICHÉS.

FORETS - ESPACES VERTS

17. Forêts Communales - Bois d'Aglans - Contrats Natura 2000

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le principe du contrat Natura 2000 forestier sur le bois d'Aglans,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer tous documents et actes nécessaires au montage du projet.

Mme PRESSE, M. STHAL et M. LIME n'ont pas pris part au vote.

URBANISME

18. Biens vacants - Incorporation dans le domaine communal de 10 parcelles non bâties

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de constater la situation de biens vacances pour les parcelles cadastrées sections KX n° 65, KT n° 67, LN n° 7, KS n° 116, IN n° 198, KV n° 31, LO n° 8, IX n° 40, IZ n° 47 et de décider de leur incorporation dans le domaine communal,

- d'autoriser M. le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette incorporation.

19. Secteur Sauvegardé Centre Ancien - Proposition de modification n° 1 du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire à solliciter M. le Préfet pour la mise en œuvre de la procédure de modification du PSMV du centre ancien,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter la consultation de la Commission Locale des Secteurs Sauvegardés.

20. Pôle d'Echange Multimodal Viotte - Demande de subvention auprès de l'Union Européenne (FEDER)

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- d'adopter le plan de financement prévisionnel actualisé,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Union Européenne et signer tous les documents liés.

21. Acquisition d'un terrain à M. et Mme Thierry OUDOT, 8 avenue de la Vaïte

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur cette acquisition aux conditions énoncées,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

22. Acquisition de terrain à Mme POMMIER Michèle épouse FOYARD, chemin de Montoille

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur cette acquisition,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous actes à intervenir.

23. Acquisition de terrain à Mme DEROZIER, Commune de Chenecey-Buillon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur cette acquisition,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous actes à intervenir.

24. Vente par Néolia de 40 logements HLM quartier Palente-Orchamps à Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de donner un avis favorable sur la vente de ces logements à la condition qu'un minimum de 30 % des locataires soit favorable à la vente.

ENVIRONNEMENT/DEVELOPPEMENT DURABLE

25. Opération J'agis pour ma planète - Versement de subventions à des écoles

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder une subvention totale de 5 000 € à des écoles pour l'opération «J'agis pour ma planète».

M. POULIN, Mme FALCINELLA, Mme VIGNOT et Mme PRESSE n'ont pas pris part au vote.

SUBVENTIONS : ATTRIBUTION, ENCAISSEMENTS

26. Comité des Fêtes - Renouvellement de la convention cadre et versement de la subvention 2015

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de valider la nouvelle convention cadre avec le Comité des Fêtes,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention,
- de verser une subvention de 55 000 € pour l'année 2015.

M. CHALNOT, Mme FALCINELLA, M. DUMONT et Mme ANDRIANTAVY n'ont pas pris part au vote.

27. Versement du premier acompte des subventions 2015 aux associations : Comité de Quartier Rosemont / Saint-Ferjeux, MJC Besançon Clairs-Soleils, MJC Palente Orchamps et ASEP Cras Chaprais Viotte

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants 1-2015 avec les associations : Comité de Quartier Rosemont - Saint-Ferjeux, Maison des Jeunes et de la Culture de Besançon - Clairs-Soleils, MJC Palente Orchamps et ASEP Cras Chaprais Viotte

- de verser dès janvier 2015 les acomptes suivants :

- o 63 830 € au Comité de Quartier Rosemont/Saint-Ferjeux
- o 100 000 € à la MJC de Besançon Clairs-Soleils
- o 84 213 € à la MJC de Palente Orchamps
- o 60 800 € à l'ASEP Cras Chaprais Viotte.

Mme DARD n'a pas pris part au vote.

28. Subvention 2015 à l'Office de Commerce et de l'Artisanat

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer la subvention sollicitée, d'un montant de 204 038 € suivant les modalités de la convention à venir,

- d'autoriser M. le Maire à signer tous les actes y afférents.

M. MORTON, Mme COMTE-DELEUZE et M. CHALNOT n'ont pas pris part au vote.

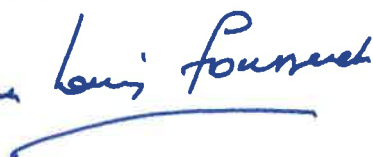
La séance est levée à 20 h 05.

Hôtel de Ville, le 21 janvier 2015
Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché à Besançon, le 21 janvier 2015
Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET.